



# ACHETEZ PAR INTERNET VOTRE TIMBRE FISCAL POUR VOTRE TITRE DE SÉJOUR

## Utilisation du timbre électronique pour les titres de séjour



Le timbre électronique vendu sur [timbre.prefecturedepolice.paris](http://timbre.prefecturedepolice.paris) n'est utilisable que pour les titres de séjour délivrés par la préfecture de Police de Paris.



## POURQUOI ACHETER UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?



C'est rapide



C'est facile



C'est sécurisé

## COMMENT ACHETER VOTRE TIMBRE ÉLECTRONIQUE ?

 <http://timbre.prefecturedepolice.paris>



Sélectionnez le montant de votre timbre dans la liste

Ce montant vous a été communiqué dans le SMS vous indiquant la mise à disposition de votre titre de séjour.



Validez votre panier

Validez votre panier après avoir saisi votre adresse mél pour recevoir votre timbre électronique.



Payez avec une carte bancaire

(Carte bleue, e-carte bleue, VISA, MASTER-CARD). Attention ! Le paiement par PAYPAL n'est pas possible.



Buralistes

Vous pouvez également acheter votre timbre papier auprès du réseau des buralistes agréés.

Ne pas jeter sur la voie publique

## VOTRE TIMBRE FISCAL ET LE JUSTIFICATIF DE PAIEMENT SONT TRANSMIS PAR MÊL



### Bon à savoir

Par sécurité, il est vous est fortement conseillé de télécharger le timbre et le justificatif.

**VOUS DEVREZ PRÉSENTER VOTRE TIMBRE POUR QUE VOTRE TITRE VOUS SOIT REMIS**